

(vidéos) Luberon & Sorgues Entreprendre : la décarbonation au cœur de son action



En France, l'industrie est responsable de 18 % des émissions des gaz à effet de serre. Consciente de l'enjeu, l'[association Luberon & Sorgues Entreprendre \(LSE\)](#), regroupant 200 entreprises du Luberon, des Monts de Vaucluse et du Pays des Sorgues, en a fait son sujet numéro un. Et pas uniquement pour des motifs écologiques ou climatiques...

Le 8 novembre dernier, une trentaine d'entrepreneurs étaient réunis, au siège de la société [Mayoly](#) à L'Isle-sur-la-Sorgue, pour une matinée de travail. Cette réunion, organisée à l'initiative du réseau Luberon & Sorgues Entreprendre et animée par sa coordinatrice [Catherine Bézard](#), pourrait être considérée comme le point départ de nombreux projets d'envergure qui engageront l'avenir des entreprises du réseau. L'enjeu est de taille, il s'agit d'accompagner et d'aider des entreprises volontaires sur la voie de la décarbonation. Dans ce domaine le partage d'expériences est essentiel. Mais pas que... Il



Ecrit par Didier Bailleux le 12 novembre 2024

s'agissait également pour les entreprises du réseau de pouvoir être intégrées au « Pacte industrie / décarbonation », financé par l'ADEME. Ce programme, fort d'une dotation de 49 M€, court jusqu'en 2026. Il a pour ambition d'apporter du conseil et des financements aux entreprises qui souhaitent s'engager dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Les entreprises du réseau ont jusqu'au 15 décembre pour répondre à cet appel à projets lancé par l'agence nationale.

La décarbonation n'est pas encore une contrainte réglementaire, faisons-en une opportunité, Laura Dos Santos

La décarbonation n'est pas encore une contrainte réglementaire faisons-en une opportunité résumait [Laura Dos Santos](#), Directrice de Mayoly, une des pilotes du projet décarbonation, lors de son intervention. « La décarbonation, c'est bon pour la rentabilité et la compétitivité de l'entreprise » a-t-elle ajoutée. Produire tout au partie de sa propre électricité permet de faire des économies substantielles et de renforcer son indépendance. Un exemple : Theus Industries, une entreprise de chaudronnerie qui fabrique des cheminées haut de gamme, a investi dans des panneaux photovoltaïques. Elle a réduit de 2/3 sa facture d'électricité et son investissement (400 K€) sera amorti en 4 ans. Cela sans compter avec les augmentations attendues des coûts de l'énergie carbonée. Si décarbonation peut rimer avec des baisses de factures énergétiques c'est aussi un vecteur d'image positif pour l'entreprise, que ce soit auprès de ses clients ou de ses futurs collaborateurs.

Le premier retour d'expérience de l'entreprise Mayoli dans la décarbonation

L'entreprise est spécialisée dans la gastroentérologie et en dermo-cosmétique, elle fournit des terres thérapeutiques à l'industrie pharmaceutique (dont le célèbre SMECTA)

Première étape : établissement du bilan carbone, celui de l'entreprise correspond à celui d'une ville de 10 000 habitants sur une année. L'expérience a montré que les entreprises les plus petites n'étaient pas forcément les moins polluantes.

Pour l'entreprise la production d'eau chaude et de vapeur et le traitement de l'air.

Deuxième étape : définition d'objectifs : moins 50 % d'émissions de CO2 en 2030 et 55 % au-delà avec les intrants

Troisième étape : valider la démarche et les moyens

Quatrième étape : s'engager

Dans cette phase une trentaine de pistes ont été dégagés et plusieurs actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre : recours à l'électricité verte, utilisation du fret ferroviaire pour la liaison Avignon / Paris (90 % d'émissions de CO2 en moins), utilisation du gaz pour produire de la chaleur

La décarbonation cocherait ainsi toutes les cases, ou presque...

Mais la décarbonation ne serait pas uniquement une bonne affaire pour l'entreprise elle-même, ce serait également la possibilité de dégager des moyens pour revaloriser les rémunérations des salariés. « C'est un juste retour des efforts demandés aux collaborateurs » affirme Laura Dos Santos, Directrice de Mayoly. Pour rester sur ce volet social certaines entreprises réfléchissent à mettre gracieusement à disposition de leurs salariés les surplus d'électricité produits grâce à leurs propres installations.



Écrit par Didier Bailleux le 12 novembre 2024

La décarbonation cocherait ainsi toutes les cases, ou presque... C'est bon pour la planète, c'est bon pour l'entreprise et ses salariés. Mais alors qu'est-ce qu'on attend, serait-on tenté de dire ? Surtout qu'aujourd'hui outre l'ADEME, de nombreuses collectivités apportent leurs soutiens à la transition énergétique des entreprises. « Entre les économies dégagées et les subventions obtenues on peut presque financer nos projets » reconnaît un chef d'entreprise.

La force d'un réseau

C'est également sans compter avec l'apport du réseau des entreprises Luberon & Sorgues Entreprendre. « Le partage de nos expériences et nos réalisations, c'est notre meilleure veille technologique » précise Catherine Bézard, coordinatrice du réseau LSE. Dans ce domaine le retour d'expériences est essentiel. Ainsi, tous les membres du réseau suivent avec beaucoup d'intérêt la prochaine installation d'un concentrateur solaire par l'entreprise le Coq Noir, fabricant de condiments et sauces. Cette entreprise, également installée à L'Isle-sur-la-Sorgue, a besoin de produire de la chaleur dans la confection et la préparation de ses produits. Des visites et des échanges sont au programme du réseau pour suivre la mise en œuvre de ce projet.

Cette idée d'économie circulaire peut également fonctionner entre les entreprises elles-mêmes. Ainsi au sein du réseau un projet de partage d'énergie est également à l'étude. Exemple : dans certains de ses processus de fabrication Mayoly utilise de puissants sécheurs dont la chaleur n'est pas récupérée, alors que certaines entreprises en ont besoin. Un réseau de chaleur pourrait ainsi être constitué associant plusieurs producteurs et consommateurs. Un exemple parmi d'autres qui illustre la pertinence du « faire ensemble ».

Le réseau Luberon & Sorgues Entreprendre

Fort d'une expérience d'une vingtaine d'années et née de la fusion de deux réseaux, Luberon Sorgues Entreprendre est une association présidée par [Christopher Baudrier](#) (GECO-IT) et [Laura Dos Santos](#) (MAYOLY), vice-présidente et [Hélène Felix](#) (HEFEJE HOLDING), vice-présidente.

Le réseau regroupe 200 entreprises du Luberon des Monts de Vaucluse et du Pays des Sorgues. Il est animé par Catherine Bézard.

Cette association se fixe pour mission :

- ☐ D'encourager la coopération interentreprises pour accompagner les transitions écologique, numérique, sociétale et faciliter la prospective
- ☐ De favoriser les échanges entre entrepreneurs et les soutenir dans leurs problématiques
- ☐ De participer au développement économique durable du territoire
- ☐ De porter la voix des entreprises et défendre leurs intérêts communs auprès des institutions et des pouvoirs publics
- ☐ De s'impliquer dans les projets de développement économique menés par les acteurs publics et apporter la vision des entrepreneurs
- ☐ De faciliter la relation avec les institutionnels



Ecrit par Didier Bailleux le 12 novembre 2024

Contacts :

<https://luberonetsorguesentreprendre.fr/>

06 84 03 52 52

info@luberonetsorguesentreprendre.fr